

ACCIDENT

survenu au planeur immatriculé F-CFBG

Événement :	collision avec des arbres lors d'un atterrissage en campagne.
Causes identifiées :	appréciation erronée de la trajectoire, perturbation de l'attention.

Conséquences et dommages :	aéronef détruit.
Aéronef :	planeur Grob G 103 "Twin Astir".
Date et heure :	samedi 8 mai 2004 à 15 h 00.
Exploitant :	club.
Lieu :	Les Gonds, à 700 mètres du seuil de la piste 30 de l'aérodrome de Saintes (17) (<i>voir carte page suivante</i>).
Nature du vol :	baptême de l'air.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	pilote, 61 ans, VV de 1991, 1 200 heures de vol dont 38 sur type, 27 heures dans les trois mois précédents dont 1 h 20 sur type.
Conditions météorologiques :	estimées sur le site de l'accident : vent 290° / 10 à 23 kt, visibilité 8 km, SCT à 250 m, BKN à 870 m, température 13 °C, QNH 1008 hPa.

Circonstances

Le planeur décolle de la piste 30 de l'aérodrome de Saintes à 14 h 35. Peu après, le passager, incommodé, demande au pilote d'atterrir. Ce dernier explique qu'il effectue une descente avec les aérofreins sortis dans la zone de perte d'altitude et rejoint la branche vent arrière à une hauteur de deux cents cinquante mètres. Il sort le train d'atterrissage et maintient la commande des aérofreins en position "rentré" mais non verrouillée. Il ne demande pas la priorité à l'atterrissage et décide de prolonger la branche vent arrière afin de conserver l'espacement avec le planeur le précédant dans le circuit,. Au début de l'étape de base, il constate qu'il ne peut plus rejoindre la piste et décide d'atterrir en campagne.

En courte finale le planeur heurte la cime d'une haie d'arbres d'une dizaine de mètres de hauteur longeant une route et s'immobilise dans un bosquet de l'autre côté de cette dernière après avoir pivoté de cent quatre-vingt degrés.

